

LE BULLETIN

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'érito

par Coralie BÉNECH

“Que les rats quittent le navire”

Le premier trimestre de cette année 2025 aura été éprouvant, et nous ne sommes pas à l'abri d'un ultime rebondissement sur le vote du budget. Un budget par ordonnance se dessine et cette perspective ne laisse rien présager de bon pour les services publics et la Fonction publique. Pour l'école, 4 000 suppressions de postes nourriront encore davantage les dégradations des années précédentes. Les 7,6 milliards pris aux collectivités ne permettront pas les constructions et rénovations nécessaires en équipements sportifs pour l'EPS, le sport scolaire et le sport. Ni les besoins de la population, ni la colère des citoyen·nes et leur indignation face aux inégalités grandissantes ne sont pris en compte. À plusieurs reprises les citoyen·nes, en cette fin d'année civile, ont manifesté pour plus de justice sociale, fiscale et environnementale. La fracture sociale renforce toujours les idées nauséabondes de l'extrême droite et le repli sur soi et l'individualisme. Pour faire vivre notre démocratie la population a besoin de solidarités renforcées et non d'un matraquage des plus pauvres.

Aujourd'hui le modèle social français est attaqué, une forme d'impunité est accordée aux plus riches, à l'extrême droite, aux grands patrons. La mise en examen de Sophie Biñet en témoigne et constitue une énième procédure bâillon contre des dirigeant·es syndicaux·ales, en l'occurrence une femme secrétaire générale de la CGT.

Nous ne lâcherons rien face aux multiples attaques de l'extrême droite et des plus riches, le syndicalisme que nous portons est une boussole pour construire l'avenir pour une société plus juste. ■

Édito écrit le 3 décembre 2025



ACTION

Partout maintenir les pressions pour plus d'égalité

Les mobilisations, nombreuses et importantes, de ce début d'année n'auront pas eu gain de cause sur les orientations budgétaires extrêmement dangereuses prévues aux PLF. Nous sommes encore en attente du vote, mais de nombreux éléments sont inquiétants pour la suite. Entre vote par ordonnance, menace de censure, le gouvernement actuel continue d'être en suspens et l'instabilité déclenchée ou voulue par E. Macron en juin 2024 perdure. Le contexte et les orientations prises ne font que renforcer la place de l'extrême droite dans notre société, en montant les citoyen·nes les un·es contre les autres, en détricotant les conquis sociaux, en précarisant encore plus les travailleur·ses déjà précaires, notre démocratie est en danger. E. Macron, dans une logique de contournement de la situation politique qu'il a en-

gendrée, préfère s'engager sur la voie du service militaire et de la guerre, en installant dans la tête de chaque citoyen·ne que celle si serait inévitable. Plutôt que de préparer à la guerre Monsieur Macron ferait mieux d'agir pour la paix, et d'enfin engager une véritable répartition des richesses pour assurer le vivre-ensemble et une bataille résolue contre les inégalités.

Le SNEP-FSU est engagé dans de nombreux combats pour l'intérêt général. La question des solidarités est centrale pour le bon fonctionnement de notre démocratie. Le SNEP-FSU porte la question des services publics, de la fonction publique, de l'école, du sport. Depuis plusieurs années maintenant, il mène une campagne pour plus et mieux d'EPS afin de répondre à des inégalités persistantes d'accès aux APSA, qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales. La journée de

“La question des solidarités est centrale pour le bon fonctionnement de notre démocratie.”

grève et de manifestation nationale du 15 mars 2024, le Gymnase score, la bataille des IMP sur la coordo, les journées de l'EPS, toutes ces actions ont un seul objectif, plus d'égalité !

Alors que les CA sur le budget se terminent, ce sont les CA sur les DHG qu'il faut avoir en perspective. La mu-

sique de fond sur la baisse démographique ne doit jamais nous faire oublier que la hausse démographique des années précédentes a, elle aussi, entraîné des suppressions de postes. Nous ne pouvons que constater les effets délétères de ces suppressions dans notre travail au quotidien auprès des élèves. Dans nos équipes pédagogiques les BMP se sont multipliés empêchant un travail collectif dans l'intérêt des élèves. La réforme de la formation initiale telle qu'elle est prévue ne réglera en rien les problèmes d'attractivité du métier et au regard des premiers éléments, elle va fortement s'appauvrir. Nous avons besoin de retrouver du collectif et du sens à nos métiers, maintenir la pression à tous les niveaux est primordial pour l'avenir de la jeunesse et pour nos métiers. ■

BUDGET 2026

L'affaire de tous et toutes !

par Benoît HUBERT

Le combat pour le budget est un combat d'avenir

L'examen du budget 2026 relève d'un véritable feuilleton que chaque groupe politique veut marquer de son empreinte avec en toile de fond des visées électoralistes. Loin de se préoccuper de la situation de nos concitoyen·nes, de leurs aspirations, ce sont des postures, des idéologies qui pilotent les débats. L'Assemblée nationale n'ayant pu trouver d'accord s'est exprimée, avec des motifs différents les uns des autres, contre la partie recettes du projet de loi de finances et n'a pu faire aboutir le travail d'amén-

gements sur la globalité du texte. Le Sénat s'en empare donc à son tour et travaille méthodiquement à défaire ce qui a été fait et à renforcer les orientations austéritaires. On peut le voir sur le simple exemple du vote contre la suspension de la réforme des retraites. Nul doute que la Commission Mixte Paritaire qui s'ensuivra ne parviendra pas à s'entendre et on se dirigerait alors soit par application du projet gouvernemental par ordonnances, soit par une loi spéciale permettant le prélèvement des impôts, le gel des dépenses et

la continuité des services publics et de la protection sociale en attendant, début 2026, l'adoption d'un budget.

Les errements de nos représentant·es politiques qui se refusent pour une grande partie à voir la réalité quotidienne de la grande majorité des français·es, le délitement des services publics, les conditions scandaleuses dans lesquelles sont placé·es les agent·es, préférant privilégier la continuité d'une politique de l'offre et la protection des plus riches (le revenu des 0,1 % des plus fortuné·es a



augmenté de 119 % en 20 ans quand la part des plus précaires explose) ne font qu'augmenter les inégalités déjà criantes.

L'École, le service public d'Éducation représentent, pour les thuriféraires de l'austérité, un potentiel d'économie non négligeable. L'EPS pourrait à court ou moyen terme en payer les frais avec d'autres comme suggéré par les préconisations de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant, en étant externalisée et confiée à d'autres. Le combat pour un autre budget

est un combat d'avenir également pour notre discipline, nos métiers, nos conditions de travail. Laisser faire une classe politique beaucoup plus préoccupée par les municipales et les présidentielles de 2027, sans s'exprimer fortement et faire entendre nos revendications, nous mettrait dans des situations à haut risque. Participer aux mobilisations sous toutes leurs formes est un incontournable de la période. ■

ADHÉSION

Rapport de force

par Émilie DUCRET

Le rapport de force passe par le renforcement des syndicats, donc par les adhésions. Dès septembre, les militant·es ont œuvré pour proposer l'adhésion. Imagine, si chaque syndiqué·e prend le relai et propose à ses collègues d'adhérer...

51 % des collègues sont proches du SNEP-FSU (Étude Milletens L. Frajerman). Alors n'hésite plus à proposer l'adhésion !

Pas encore re-syndiqué·e ?

En adhérant avant le 31/12, l'avance de crédit d'impôt de 66 % sur l'année 2025 est versée en janvier (tu choisis la date du 1^{er} prélèvement).

SUPÉRIEUR

L'étranglement financier des universités

par Pascal ANGER

Des constats :

80 % des universités sont en déficit à cette rentrée 2025. Les conséquences concrètes par exemple pour les STAPS et INSPE, sont des réductions de capacité d'accueil, des diminutions de formations, ... Pour les SUAPS-GÉ c'est une baisse de l'offre de pratique. Pour toutes les structures ce sont des gels de postes, des réductions d'emplois, ... La réforme de la FDE n'est pas financée (modules prépa concours largement sous financés, non accueil des non-lauréat·es en INSPE, ...). En quinze ans, les effectifs étudiants ont doublé et les moyens n'ont pas suivi.

Ainsi, un boulevard a été ouvert pour le privé à travers Parcoursup (40 % des offres en 2024) et il représente 26,5 % des effectifs à la rentrée 2024-2025. Depuis 2010, la dépense publique en euros courants par étudiant·e dans les universités a baissé. Tous les rapports s'accordent sur le diagnostic d'une université sous-dotée et donc asphyxiée à terme.

Le jour du dépassement (cf. graphique) ne cesse de baisser année après année. Pour nombre de STAPS ou SUAPS c'est bien avant le 27/01/2025.

Nous estimons qu'il faudrait recruter au moins 62 000 personnels de toutes catégories, dont 1 500 enseignant·es d'EPS titulaires pour les STAPS, SUAPS-GÉ et INSPE.

Résultat :

Il y a un empilement de sous-financement régulier depuis 2010, combiné à un new management (faire mieux avec moins) et à des politiques de déstructuration de l'ESR et de ses universités (type loi LRU de 2007). Cet empilement crée un processus de dénationalisation, de défonctionnarisation et détrote ce service public national, mine l'égalité sur le territoire et favorise le privé.

Pire, le projet de Budget 2026 pour l'ESR amplifie la crise. Exigeons « ... un sursaut politique qui se traduise dans la loi de

finances pour 2026. Il est urgent que l'État assume ses responsabilités, sous peine de compromettre durablement l'avenir de la jeunesse et de la société tout entière. » Ces propos ne sont même pas écrits par nous, mais par France Universités (association des présidents·es) dans un communiqué de presse du 28/10/2025.

Avec le SNESUP-FSU, nous demandons un collectif budgétaire pour l'ESR de 8 Milliards supplémentaires.

Ajoutons que les libertés académiques, démocratiques et d'expression à l'université sont de plus en plus sérieusement attaquées.

Le seul espoir qui reste pour l'université c'est celui de construire, reprendre des luttes alliant personnels et monde étudiant pour contrer cette politique mortifère pour l'émancipation et la démocratisation de l'ESR. Telle est la boussole du SNEP-FSU. ■

RETRAITÉ·ES

Enquête santé : accidents du travail

Par Martine SOREAU & Roland ROUZEAU

L'enquête « santé » réalisée par la commission retraité·es révèle des enseignements intéressants, pour les retraité·es, mais également pour les actif·ves. Nous les aborderons dans ce bulletin et dans les suivants.

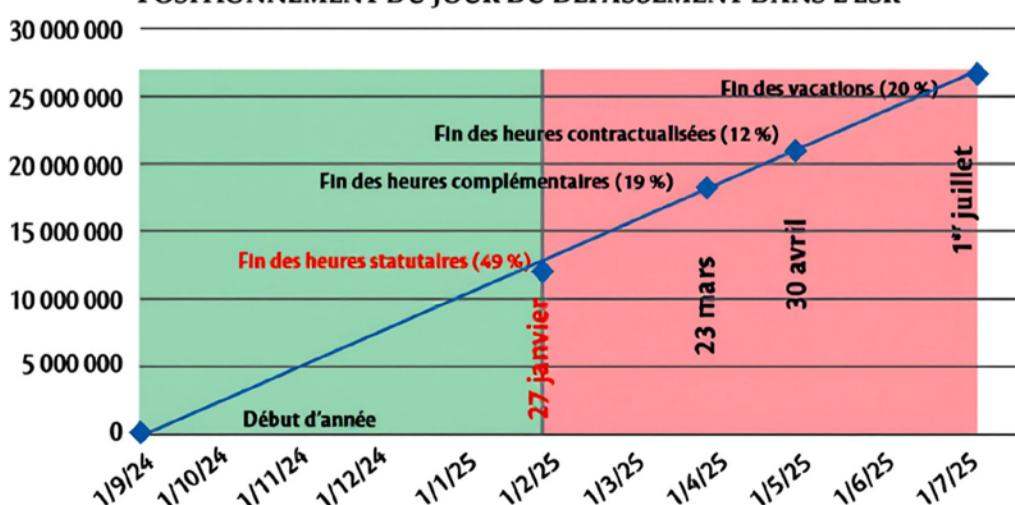
L'exercice particulier du métier d'enseignant·e d'EPS ou de professeur·e de sport et l'usure professionnelle qu'il entraîne est une réalité. Parmi les enseignant·es du 2nd degré, elles·ils sont celles et ceux qui, en pourcentage, ont le plus d'accidents de service ou de travail.

Ainsi, 73 % des retraité·es ayant répondu ont déclaré entre 1 et 5 accidents pendant leurs études ou leur carrière, principalement corporels. Un certain nombre de collègues omettent de déclarer leur

accident en vue de faire reconnaître l'imputabilité au service. Cela peut avoir des conséquences immédiates (non prise en compte de frais médicaux par l'administration) mais aussi à terme, en cas de rechute ou de séquelles qui apparaîtraient tardivement. 1/3 des 73 % « d'accidenté·es » ont eu des problèmes de santé ultérieurs. Enfin, 13 % des collègues bénéficient à la retraite d'une rente d'invalidité liée à leur(s) accident(s).

Il faut donc déclarer systématiquement tout accident de travail et informer le SNEP-FSU. Ses représentant·es siègent en Conseil médical (imputabilité au service et le cas échéant taux d'invalidité). Il est donc utile de contacter l'élu·e du SNEP-FSU, pour avoir le dossier le plus précis et argumenté possible. ■

POSITIONNEMENT DU JOUR DU DÉPASSEMENT DANS L'ESR



Le jour du dépassement dans l'ESR correspond à la date où l'ensemble des heures statutaires du personnel enseignant titulaire sont réalisées (en 2025, le 27 janvier), considérant que celles-ci seraient dispensées les premières avant les heures supplémentaires, les heures assurées par du personnel contractuel et celles assurées par des vacataires

Source : SNESUP-FSU d'après les données du « Panorama du personnel enseignant 2022 » du MESRI¹ et de la « Note » n° 4 de la DGRH, mai 2024²



2026

Agir pour demain

par Benoit HUBERT

Dans un contexte politique trouble avec des orientations majoritaires pour l'austérité, la militarisation, la protection d'un système libéral pourtant génératrice de la crise, des inégalités et axé sur la défense des plus favorisées, le SNEP-FSU mène, avec d'autres, des combats pour d'une part permettre à chacun·e d'appréhender les cohérences de ces politiques et d'autre part de s'engager dans les actions afin de revendiquer d'autres possibles. C'est notamment l'action qu'il mène dans la lutte contre la réforme des retraites mais aussi, dans le cadre budgétaire, pour la taxation des plus riches afin d'aller vers plus d'équité et d'abonder un budget de l'État pour les Services Publics, sans ponctionner les classes les moins aisées, pour le plein emploi et l'égalité femmes/hommes. Cette réorientation doit permettre de dégager les ressources nécessaires pour abroger la réforme des retraites, financer la sécurité sociale en attendant de gagner le « 100 % sécu ». Par ailleurs, le SNEP-FSU s'engage sur bien d'autres luttes comme les violences faites aux femmes, les projets écologiques...

Sur un plan plus spécifique il lutte contre les inégalités d'accès aux pratiques physiques sportives et artistiques. C'est la campagne autour de la grande enquête « Gymnase score » qui aura eu un fort retentissement auprès de la presse, des institutions et de quelques décideurs. Cette campagne, sur la base des résultats obtenus, doit perdurer pour interpeller au plan le plus local,

les élus·es, car pour l'heure le constat du déficit d'installations de qualité ne donne pas lieu à de véritables politiques publiques d'investissement. Parallèlement à ce travail sur les conditions dans lesquelles sont placé·es les jeunes pour pratiquer, le SNEP-FSU agit pour des contenus ambitieux qui permettent une réelle démocratisation et émancipation de la jeunesse.

Inégalités, démocratisation, émancipation sont des sujets

sur lesquels le SNEP-FSU souhaite échanger avec différents partis politiques, pour apprécier les préconisations de la « convention citoyenne des temps de l'enfant » qui loin de résoudre les problèmes si elles étaient mises en oeuvre les accentuerait à satiété. Les risques pour notre discipline d'une externalisation pure et simple sont réels et le SNEP-FSU entend bien faire comprendre aux différentes organisations politiques qu'il n'est pas possible de s'engager sur ce chemin, compte tenu des enjeux de santé publique, de sécurité publique (l'accès à un enseignement de la natation est de ce point de vue prioritaire) et de lutte contre les inégalités.

Cette activité multiforme doit se renforcer à l'aube des élections municipales de 2026. Les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer dans le cadre des installations, des transports, des aides volontaires dans nos établissements et aux associations et clubs sportifs. On voit que les budgets d'austérité produisent des effets néfastes sur ces sujets, et travailler à faire valoir nos revendications dans le cadre des campagnes électorales auprès des candidat·es porteur·euses de transformations sociales progressistes est essentiel. Il s'agit également de lutter pied à pied contre toutes les idées d'extrême droite qui saturent bien trop les espaces médiatiques, de les déconstruire et d'empêcher l'émergence d'un pouvoir qui s'attaque aux libertés, aux femmes, aux étranger·es... tout en prônant la continuation d'une politique de l'offre protégeant les plus riches.

Cette année 2026 sera également celle des premiers résultats de « l'observatoire de l'EPS » et une image de la profession, de ses ressentis, de ses souhaits pour l'avenir. Loin d'être anodin, cet observatoire appuiera les revendications et mandats que construira le SNEP-FSU lors de son prochain congrès. Vous êtes tous et toutes convié·es à venir débattre des orientations syndicales à porter. ■

AGIR DANS L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'EPS et l'emploi : anticipons les DHG !

par Lise CHOPINET

Le PLF prévoit 4 000 suppressions de postes d'enseignant·es et le nombre d'élèves par classe reste le plus chargé d'Europe, c'est pourquoi nous vous appellons à anticiper la phase DHG (Dotation Horaire Globale). Pour la rentrée 2026, il est prévu une baisse démographique pour le second degré, le gouvernement souhaite supprimer des emplois alors qu'il en a supprimé massivement lorsque le nombre d'élèves augmentait.

Pour le SNEP-FSU, la baisse démographique doit permettre de réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer l'EPS, les remplacements... pour cela il faudrait

même créer des postes ! En effet nous avons perdu 1 379 postes depuis 2018 pour 7 200 élèves en plus ; le retard accumulé n'a pas été rattrapé.

Pour la rentrée 2026, les chef·fes d'établissements disposent de premières prévisions de structure (effectifs + divisions) début décembre. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour en anticiper les impacts sur l'EPS.

Il faudra agir pour aller vers :

- Une limitation à 24 élèves/classe en collège (20 en Éducation prioritaire) et 30 en lycée, pas de regroupements de sections en Lycée professionnel.

- La transformation des Heures supplémentaires années (HSA) qui masquent l'emploi, en heures postes pour créer des postes et éviter les compléments de service.

Pour rappel :

Sauf pour raison de santé, l'administration peut imposer au plus 2 HSA par enseignant·e (décret 2019-309 du 11/04/2019).

La coordination peut être demandée en décharge de service (article 3 du décret n° 2014-940 du 20/08/2014), c'est une possibilité, même si l'administration tente de s'y opposer.

Comme chaque année, le SNEP-FSU mettra à disposition un « kit DHG » mi-janvier 2026. Les luttes syndicales d'établissement, en lien avec les sections départementales et académiques du SNEP-FSU permettent tous les ans des avancées (annulation de complément de service, non suppression de poste ou création...). Plus ces luttes peuvent être anticipées, mieux c'est ! ■

CONVENTION CITOYENNE TEMPS DE L'ENFANT

Des conclusions dangereuses

par Coralie BÉNECH

Le combat pour le budget est un combat d'avenir

Le SNEP-FSU partage un certain nombre de constats établis par les rapporteur·es de la convention citoyenne : effectifs de classe trop élevés, inégalités, temps d'écran trop important, offre culturelle et sportive insuffisante mais conteste les solutions, notamment celle concernant l'organisation du temps scolaire, qui comprend une vision erronée des savoirs opposant théorie et pratique, comme de la réalité de sa mise en œuvre.

La convention sur les temps de l'enfant part d'un constat partagé sur la question de la fatigue des enfants et d'une volonté (non affichée) de Macron de réduire les vacances scolaires. Dans le rapport établi par les citoyen·nes tiré·es au sort, il n'est nulle part fait référence à tout ce qui a pu ces dernières années fortement impacter les emplois du temps et l'état physique et mental des élèves entre réformes et manque de moyens. La question des effectifs par classe est une question centrale pour les conditions d'apprentissage et la réussite des élèves, ainsi étudier dans une classe à 35 ou à 25 en lycée ne nécessite pas la même concentration. Tant que cet obstacle ne sera pas levé, les modalités d'enseignement et d'apprentissage ne permettront pas la réussite de tous·tes.

Depuis 2017 réformes et évaluations sont venues envahir le système éducatif imposant aux élèves une pression permanente entre évaluations nationales, contrôle continu au baccalauréat, choix de spécialité, groupes de niveaux, tout en venant impacter les emplois du temps de manière négative. Sur les emplois du temps une des conséquences s'avère être l'empêchement de participer aux activités de l'association sportive ! Les rapporteur·es de la convention citoyenne louent le bénéfice des activités sportives, mais ne font jamais référence à l'existence des AS ou aux 1,2 million de licencié·es à l'UNSS, ou encore à l'EPS comme discipline permettant de réduire les inégalités dans l'accès à la culture des APSA.

Toutes les études actuelles, comme les expériences à l'étranger, montrent que plus le temps scolaire diminue au profit d'un temps libre, plus les inégalités sociales, de genre et territoriales augmentent. En Allemagne, système vanté avec cours le matin et activités l'après-midi, est observé actuellement un revirement au vu des constats réalisés : de nombreux ländler reviennent sur la libération des après-midis. Cette organisation ayant fait la preuve que les enfants issus des familles de catégories socioprofessionnelles (CSP) favo-

risées y avaient majoritairement accès, alors que les enfants issus des CSP défavorisées restaient chez eux. Cette organisation, où le temps libre est mis en avant est aussi défavorable aux femmes qui s'organisent en travaillant à temps partiel, comme le prouvent les études récentes réalisées au Japon. De même que toutes les dernières expériences françaises ont montré que plus les parts de financement laissées aux collectivités étaient importantes, plus les inégalités territoriales augmentaient au regard du profil de certaines communes. Le SNEP-FSU continue d'affirmer que le temps scolaire est le vecteur le plus important dans la lutte contre les inégalités, nos revendications de 4 heures d'EPS pour tous et toutes, d'une section sportive par établissement ou encore du doublement de la subvention vont dans le sens de la lutte contre les inégalités et de l'augmentation de pratique physique.

Il nous paraît aussi essentiel de revenir sur la mise en œuvre. Aujourd'hui les établissements scolaires négocient au quart d'heure près les installations sportives, les créneaux piscine, au-delà de la question de la vision de l'école générée dans ce rapport, la question organisationnelle est juste impossible, les équipements sportifs structurants manquent cruellement



et ne permettent pas la pratique de tous et toutes les élèves sur les seules après-midis.

Dans ce rapport, le modèle d'école proposé s'oppose à l'école émancipatrice et démocratique voulue par le SNEP-FSU. Moins de temps scolaire, moins d'exigences sont toujours défavorables aux enfants issus des milieux populaires. La dichotomie théorie/pratique est une aberration pédagogique et révèle une profonde méconnaissance des apprentissages et des conditions nécessaires à la

réussite. Cette vision signifie également qu'en EPS, par exemple, il n'y aurait donc pas d'apprentissages théoriques ? Ou qu'en mathématiques il faudrait dissocier le cours de l'exercice ?

Au-delà des apprentissages des élèves, le rapport ne propose, ni plus ni moins, qu'une disparition de l'EPS obligatoire et une animation sportive faite par des intervenant·es extérieur·es, prenant le risque d'une rupture dramatique de l'unité du service public d'éducation. ■

Morceaux choisis du rapport de la convention citoyenne :

« Proposition 3 : Établir un socle commun d'apprentissages obligatoires comprenant des **apprentissages théoriques, placés le matin, et des apprentissages pratiques, placés l'après-midi** avec : des projets interdisciplinaires pour apprendre par l'expérimentation ; des ateliers de la vie pratique ; de la pratique artistique, culturelle et sportive. »

« Ces activités culturelles et sportives seraient présentées aux enfants en début d'année, lors d'un **forum découverte organisé au sein de l'école à la rentrée en septembre, en présence des clubs de sport**, des associations culturelles, des conservatoires de musique, pour faire découvrir l'ensemble des activités existantes sur le territoire. »

« Ce catalogue d'activités sera établi par une commission paritaire réunissant des représentants de l'État, des élèves et des parents d'élèves. Parmi les activités proposées, **les enfants devraient retenir une activité sportive et une activité culturelle au choix.** » ■

Soulignés par le SNEP-FSU

HISTORIQUE

L'enfant au centre, vraiment ?

par Andjelko SVRDLIN

Si certaines propositions du rapport de la « convention citoyenne » vont dans le sens de ce que porte le SNEP-FSU, la réorganisation des enseignements préconisée (théorie le matin et pratique l'après-midi) renforce un dualisme cartésien dépassé et générera des inégalités criantes. La question qui se pose au travers de la lecture des propositions est de savoir si c'est à la société, à l'école de s'adapter à la jeunesse ou à cette dernière de s'inscrire dans une instruction visant à son intégration dans la société pour s'y engager.

Déjà en 2009 le ministère avait mis sur pieds l'opération « Cours le matin sport

l'après-midi. Le SNEP-FSU avait, à l'époque, écrit qu'il était inacceptable de rayer l'EPS du giron des disciplines qui s'enseignent.

L'argument sur la concentration dont les élèves ont besoin pendant les cours théoriques et moins lors de la pratique sportive relève d'une vision complètement déformée de la réalité. Il suffit d'imaginer nos élèves dans la quasi-totalité des tâches, de toute nature, pour se rendre compte de l'absurde. Sans parler de la sécurité intimement liée à la concentration des élèves en cours.

Nous regrettons que les conclusions ignorent ce que nous enseigne notre profes-

sionnalité et que des propositions soient faites pour diluer et affaiblir l'enseignement ne serait-ce que par l'externalisation, hier comme aujourd'hui, des missions.

En 2010, une enquête du SNEP-FSU avait montré que 70 à 80 % collègues estimaient que cette opération ne correspond pas aux attentes en rapport avec les difficultés des élèves. ■





LOISIRS

Pratiques, vacances et inégalités

par Bruno CREMONESI

Les loisirs occupent une place centrale dans la vie des jeunes. Quelle est leur fonction ? Sont-ils un temps de développement et d'éducation ou captés par la logique marchande. Quel service public du temps libre ?

Les pratiques des loisirs reproduisent les inégalités sociales et de sexe. En France, 1 enfant sur 4 ne part pas en vacances. Les garçons représentent 80 % des utilisateur·rices régulier·ères des maisons de quartier (...) et pratiquement 100 % des utilisateur·rices des équipements sportifs d'accès libre.⁽¹⁾

Ce constat traduit l'échec des politiques publiques qui ne s'est pas vraiment donné les moyens de démocratiser l'accès au loisir. Une occasion ratée pour l'éducation de tous et toutes ?

Loisirs : émancipation culturelle ou normalisation citoyenne ?

Joffre Dumazedier voyait dans le temps libre un levier de transformation sociale et culturelle⁽²⁾. Il définit le loisir comme « un ensemble d'occupations auxquelles l'individu s'adonne de son plein gré, une fois dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales », et insiste sur ses fonctions de détente, divertissement, mais aussi développement personnel et participation sociale volontaire. Il ne s'agit pas seulement d'un temps libéré, mais d'un temps porteur de créativité, autonomie et culture.⁽³⁾

L'avènement d'une société du loisir a été accompagné par un mouvement essentiellement centré sur une logique marchande normative, se détournant d'une logique d'éducation permanente et de participation citoyenne. Normative au sens où il devient un espace de socialisation normalisante. La citoyenneté se transforme en un simple respect des règles et l'intégration de l'ordre social existant. Comme le souligne Jean-Yves Rochex, les politiques éducatives oscillent entre démocratisation et normalisation : la citoyenneté est parfois pensée comme « adaptation aux normes dominantes » plutôt que comme processus d'individuation et d'émancipation.

Si les loisirs sont traversés par cette tension, nous devons nous ressaisir de ces débats pour continuer de défendre le droit de tout être humain au loisir pour « libérer en chacun le pouvoir de création », Manifeste de Peuple et Culture de 1945. Les enseignant·es d'EPS sont face à un défi complexe celui d'inciter la jeunesse pendant le temps obligatoire à avoir des loisirs émancipateurs.⁽⁴⁾

(1) Loisirs des jeunes : du constat des inégalités filles garçons au "gender budgeting", Yves Raibaud

(2) Dans Vers une civilisation du loisir ? (1962)

(3) <https://people-et-culture.org/ressources/dumazedier-du-loisir-au-developpement-culturel>

(4) Andjelko Svrđlin, FORMER AUX LOISIRS C'EST CONTRIBUER À L'ÉMANCIPATION, EPS et loisirs Élaborer du commun, Hors-série n°29 décembre 2021



CORPO

Une véritable revalorisation du métier

par Benoit CHAISY

Avec les périodes récentes d'inflation forte (15 % d'inflation cumulée depuis 2020), le pouvoir d'achat des fonctionnaires et tout particulièrement des enseignant·es d'EPS a été largement amputé. Aucune revalorisation sérieuse n'a été engagée depuis 2017 et cela a continué à aggraver la crise de recrutement déjà bien installée. Avec une augmentation minime de 5,6 % du point d'indice sur cette période, les principales revalorisations ont consisté en des primes (prime d'attractivité), au développement de l'indemnitaire notamment via le pacte ou l'imposition d'une 2e heure supplémentaire. Sous couvert du « travailler plus pour gagner plus », ces politiques

ont amené insidieusement à accentuer la charge de travail des enseignant·es, ont renforcé les inégalités professionnelles et n'ont permis qu'à quelques-unes et surtout quelques-uns de compenser individuellement les 10 % de perte de pouvoir d'achat. Si la corporation des enseignant·es d'EPS a historiquement bien résisté au développement des heures supplémentaires, le pacte a plus largement impacté la profession. Nous réaffirmons que seules les batailles les plus collectives possibles permettront de sortir de ces logiques.

Le principe de la carrière doit être porté par l'ensemble de la profession, quelles que soient les générations. C'est par ce biais que nous pour-

rons nourrir des batailles collectives et combattre l'idéologie d'un salaire au mérite. Le principe d'un avancement au même rythme pour tous et toutes doit être défendu. Nous en avons obtenu le principe dans le dernier décret examiné en CSA ministériel au mois de mai 2025, décret finalement non publié. Nous continuons d'intervenir pour en finir avec ces avancements différenciés qui ne créent que de l'injustice et de la rancœur, qui engendrent également un travail administratif aussi inutile que chronophage.

Nous continuons de rappeler et de défendre l'accès de tous et toutes à la hors classe. C'est un gain important depuis la mise en place du protocole parcours carrières et rémunérations en 2017. L'âge moyen des promu·es à la hors classe est passé de 53,5 à 50,3 ans pour les professeur·es agrégé·es en 5 ans et de 50,3 à 47,1 ans pour les professeur·es d'EPS.

La classe exceptionnelle qui est un grade qui amène à une réelle revalorisation en fin de carrière doit être accessible à tous et toutes. Nous informons la profession des conditions



d'accès et appelons à s'engager dans une lutte pour obtenir une augmentation des contingents de promotion. Dans les conditions actuelles de promotion, nous renforçons nos interventions auprès des corps d'inspection, des administrations pour permettre de mettre en œuvre nos mandats d'un accès de tous et toutes à l'indice le plus élevé du corps.

Une revalorisation indiciaire de la grille et de la valeur du point, la suppression des mises en concurrence lors des changements de grade, un avancement identique pour tous et toutes en classe normale doivent rester des repères et des principes qui orientent nos mises en action syndicales dans l'intérêt général. ■

PROJET ÉDUCATIF

Une santé ambitieuse et collective pour transformer le monde

par Éric DONATE

Plusieurs études pointent le déclin de la condition physique chez les adolescent·es. Cette « bombe à retardement sanitaire », analysée sous le prisme des sciences humaines (physiologie notamment) valorise l'activité physique (AP) et la dépense énergétique comme seule garante de l'entretien de son capital santé.

Cette approche entend prendre en charge les effets négatifs de l'inactivité et de la sédentarité afin d'éviter l'installation de maladies via les recommandations d'AP. Pour autant, au-delà de véhiculer une conception minimaliste de la santé car individuelle et cardiovasculaire, ces recommandations revêtent elles aussi un caractère posologique : l'AP devient le médicament que chacun·e doit s'administrer, en quantité, intensité, et fréquence normées.

En croisant ces données biologiques avec les travaux en sociologie sur la pratique sportive des jeunes, le constat est sans appel : les jeunes qui exercent au motif de santé sont les plus à risques d'abandonner. Quel que soit le type de pratique, le niveau, l'origine sociale, le progrès et la performance sont unanimes et univoques dans le plaisir éprouvé dans la pratique. Ainsi donc, faire pratiquer aux lycéen·nes une EPS en instrumentalisant les APSA au motif de santé montre ses limites à inverser durablement les courbes. Cette

sur-responsabilisation à gérer sa propre santé sous-tend les politiques publiques sanitaires en termes de culpabilité des personnes malades.

La pratique sportive, plus gros contributeur à l'AP de moyenne et haute intensité décisives dans la prévention des maladies cardio-vasculaires, doit élargir ces conceptions restrictives et individuelles de la santé. Pour le SNEP-FSU, la santé n'est pas à prendre dans sa définition minimaliste de l'entretien de soi, mais dans sa capacité à produire de nouvelles normes, résonnant ici avec les travaux de G. Canguilhem : « Être en bonne santé, c'est être capable de prendre des risques et les assumer

pour franchir ses limites et dépasser les normes habituelles pour se doter de moyens d'action personnels et originaux ». L'appropriation des techniques humaines, dans un jeu perpétuel de coopération et d'opposition à l'autre, pose la question du développement humain et de son émancipation, en résistant chacun·e en tant que sujet collectif donc social. Il en va bien là de la fonction de l'École, et de l'EPS : une appropriation collective et critique de la culture pour agir et transformer le monde. ■

(1) C. GATOUILLET, 2019, M. LUIGGI, 2024



Soirée de l'EPS
n°2 / Saison 6

Une jeunesse plus sportive pour être en bonne santé

JEUDI 13 NOVEMBRE 18H30 / 20H

À la maison SNEP-FSU et en direct sur [YouTube](#)

Replay !



ENQUÊTE

À VOUS LA PAROLE !

par Claire SACKEPEY

Le SNEP-FSU lance l'Observatoire de l'EPS, une enquête complète, essentielle pour comprendre au plus près la réalité de notre métier et son évolution. Conditions matérielles, enjeux pédagogiques, reconnaissance professionnelle, rémunération, charge de travail, engagement dans l'établissement ou au sein de l'EPS : chaque réponse compte pour dresser un état des lieux précis et défendre nos revendications.

Plus nous serons nombreuses et nombreux à té-

moigner, plus notre parole collective aura de poids pour améliorer concrètement nos conditions d'exercice et la place de l'EPS dans le système éducatif. Quelques minutes suffisent pour remplir ce questionnaire, mais son impact sera durable.

Prenez le temps de participer et d'encourager vos collègues à le faire avant le 31 janvier : faites entendre votre voix ! ■

L'OBSERVATOIRE
DE L'EPS, À VOUS
LA PAROLE



SPORT SCOLAIRE

À Grenoble la lutte continue !

par Émilie DUCRET

A la rentrée, le recteur a supprimé 14 IMP.A. Malgré les manifestations du mercredi après-midi devant le rectorat, la démission de certain·es coordos, l'annulation de la JNSS en Isère par manque d'organisateurs... Il n'a pas rétabli les moyens pour le sport scolaire.

Lors d'une audience, le SNEP-FSU Grenoble a proposé plusieurs solutions viables et même parfois à budget constant. Elles ont toutes été rejetées par le Recteur.

Ceci est incompréhensible de la part du président du CR UNSS régional, dans une académie qui s'apprête à recevoir les JOP d'hiver en 2030. L'académie de Grenoble est déjà sous-dotée par rapport à la moyenne française (1,2 IMP pour 1 000 licencié·es contre 1,6 IMP en moyenne en France). Le « bricolage » monté en Haute Savoie et en Isère avec des IMP d'établissement ou des forfaits AS en lieu et place d'IMP académiques ne correspond pas aux attentes du SNEP-FSU.

Savoir que l'académie de Normandie a réussi à regagner les IMP perdues l'an dernier grâce à la mobilisation motive les enseignant·es d'EPS qui continuent la lutte avec une pétition et en utilisant toutes les manifestations UNSS (cross...) comme vitrine de leur revendication. ■

SAUVONS
LES RENCONTRES DU
SPORT SCOLAIRE



SEMAINE DE L'EPS 2025

Plus d'EPS, moins d'inégalités !

par Bruno CREMONESI & Alain DE CARLO

Lors de cette semaine, de très nombreux rassemblements professionnels ont fait résonner la nécessité de renforcer l'EPS pour lutter contre les inégalités. Une semaine qui a été l'occasion d'interroger le ministère, les groupes parlementaires et politiques, pour revendiquer à nouveau 4h d'EPS pour l'ensemble des élèves.

Une semaine d'EPS tournée vers les municipales

Les villes et les collectivités territoriales représentent le principal financement du sport et notam-

ment du sport pour tous·tes. La baisse des financements de l'État aux collectivités met nécessairement les associations sportives dans une situation difficile. Le SNEP-FSU a tenu un stand au salon des maires et des territoires. Cela a permis de diffuser nos propositions pour développer l'EPS et le sport dans la perspective des élections municipales.

Les sections départementales et académiques ont publié des communiqués de presse et s'organisent pour rencontrer les candidat·es aux municipales afin de mettre du « sport et de l'EPS dans la ville ». Vous retrouverez notre plaquette de propositions sur le site de la semaine de l'EPS.

Une semaine pour rendre visible l'EPS

La semaine de l'EPS est un temps médiatique où nous cherchons à rendre visible l'EPS dans les médias. Nous encourageons l'ensemble des enseignant·es à prendre le temps de partager sur les réseaux sociaux les articles. Le café pédagogique a publié 2 contributions sur « EPS et égalité ». Une tribune de B. Cremonesi sur l'importance de l'EPS pour lutter contre les inégalités et une de C. Pontais qui montre les effets de l'EPS pour aller vers l'égalité de genre.

Lancement de l'observatoire de l'EPS

Lors de cette semaine, nous avons lancé l'observatoire de l'EPS. Il est constitué d'une série de questions pour rendre visible et comprendre l'EPS d'aujourd'hui. Nous avons déjà recueilli de très nombreuses réponses. Observer l'EPS, ses pratiques, ses conceptions, c'est participer à rendre visible le métier d'enseignant·e d'EPS et l'EPS d'aujourd'hui. Donner de la voix et de la vue à l'EPS en remplissant la plus grande enquête professionnelle française jusqu'au 31/01.

Continuons à agir pour l'égalité et le développement de l'EPS ! ■

SITE SEMAINE DE L'EPS



Tribune
BRUNO CREMONESI



Tribune
CLAUDE PONTAIS



SALON DES MAIRES 2025

Pour des infrastructures sportives pour tous et toutes

par Sylvain QUIRION

Les 18, 19 et 20 novembre derniers, le Salon des Maires a de nouveau rassemblé à Paris un écosystème dense où se croisent décideurs politiques, acteurs économiques et monde sportif. Comme chaque année, le SNEP-FSU y a porté haut la parole de la profession et ses mandats, multipliant les rencontres pour défendre des équipements sportifs de haute qualité d'usage, réellement adaptés aux besoins de l'EPS.

Les échanges avec les fédérations (FFN, FFBad, FFVB) ont confirmé une vision partagée : répondre aux besoins croissants exige un plan ambitieux pour la construction et la rénovation d'équipements sportifs. Avec elles, nous avons réaffirmé le besoin de 1 000 piscines et plusieurs milliers de gymnases, fonctionnels, respectueux de l'environnement et pensés pour les pratiques scolaires autant que fédérales. Toutes nous rejoignent sur cette nécessité. Nous avons également rencontré l'ANDES (association des élus·es en charge du sport), qui partage

avec le SNEP-FSU le mandat de porter le budget du ministère des Sports à 1 % du budget de l'État. Cette édition 2025 a aussi été l'occasion d'interpeller architectes, représentant·es du ministère des Sports, de l'ANS, élus locaux·ales et parlementaires. Notre conférence sur le « Gymnase score » a permis de rappeler combien les inégalités territoriales sont grandes pour l'accès à des infrastructures sportives de qualité. De même, en tant que membre du jury du Prix de l'innovation, le SNEP-FSU a pu valoriser les projets les plus en phase avec les enjeux et les valeurs que nous portons sur la qualité d'usage et la qualité environnementale des équipements sportifs.

Ces rencontres renforcent notre travail de fond : diffuser nos référentiels, peser dans les décisions publiques et créer des coopérations pour faire avancer nos propositions. Le SNEP-FSU continue d'agir et de convaincre pour que tous·tes les élèves disposent d'infrastructures dignes, fonctionnelles et respectueuses de l'environnement. ■

“
Donner de la voix et de la vue à l'EPS en remplissant la plus grande enquête professionnelle française jusqu'au 31/01.
”



INTERVIEW

Discipliner les banlieues ? L'éducation à l'égalité des sexes dévoyée

par Bruno CREMONESI

Simon Massei questionne les politiques d'éducation à l'égalité entre les sexes. Il a réalisé pendant de nombreuses années une étude approfondie des interventions menées dans les classes sur l'éducation à la sexualité ou sur les questions d'égalité, notamment par des structures professionnelles. Il montre toute l'importance des usages scolaires du discours égalitaire entre les sexes en France, sur l'histoire du mouvement des femmes, sur la sexualité ou sur le consentement. Cependant, son ouvrage interroge aussi le rôle que jouent ces séances dans la reproduction et la recomposition des rapports de classe et de race à travers les usages socialement différenciés dont elles font l'objet de la part des élèves.

Bruno CREMONESI : Vous identifiez plusieurs types de personnes qui réalisent ces séances avec les élèves. Pourriez-vous présenter leurs principales caractéristiques ?

“Derrière le discours égalitaire, se joue une recomposition des frontières de classe, de genre et de race dans l'espace scolaire.”

Simon MASSEI : Il me semblait important, en effet, de distinguer plusieurs profils d'intervenantes pour montrer qu'elles ne composent pas toutes de la même manière avec le mandat « disciplinaire » qu'on leur attribue, pour faire ici référence au titre du livre. J'ai distingué trois grands profils parmi les personnes qui animent ces séances. D'abord celles que j'ai nommées les militantes, souvent issues du féminisme associatif, dont l'engagement dans le secteur de l'éducation à l'égalité des sexes à l'école prolonge souvent un engagement politique. Elles parlent ouvertement de sexismes et de domination en classe, cherchent à faire réfléchir les élèves et se tiennent à distance du cadre scolaire pour favoriser la parole libre. Les éducatrices viennent plutôt du monde de l'animation ou de l'éducation populaire. Elles ont une ap-

proche plus institutionnelle et refusent toute logique militante. Elles parlent de respect, de vivre-ensemble et accordent beaucoup d'importance au cadre, à la discipline et même à la posture des élèves pendant les séances. Enfin, les mercenaires forment un groupe plus hétérogène : juristes, psychologues, comédiennes... Elles ont

découvert ces questions par leur travail, et souvent plus tardivement que les militantes, par exemple. Leur discours est aussi moins ouvertement politisé : elles parlent d'égalité à travers des notions comme le girl power ou l'empowerment, dans une logique plus technique et professionnelle que directement militante.

B.C. : L'un des constats que vous faites est : « L'attitude des garçons des milieux populaires traduit finalement plus leur capacité à apprendre et à réciter sans erreur le discours sur l'égalité que leurs convictions intimes. » Pouvez-vous préciser ?

S. M. : Ce que j'essaie de montrer, c'est que la réception du discours égalitaire par les élèves de classes populaires est profondément façonnée par les rapports de classe, de genre et de race. Confrontés à des références et à un langage éloigné de leurs univers sociaux, beaucoup peinent à saisir le sens politique du message, qui leur paraît abstrait ou moralisateur. Les garçons,

AFFECTION DES STAGIAIRES 2026

Le marasme annoncé

par Julien GIRAUD

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale menée tambour battant par le Ministère, le SNEP avec la FSU alerte sur la procédure d'affectation des stagiaires.

Déjà floue et inéquitable lors des dernières années, cette procédure d'affectation « nouvelle formule » pour 2026 ne s'annonce pas meilleure... le projet du Ministère, en l'état actuel, a suscité notre colère :

- Disparition du barème, seul le classement au concours serait retenu.
- Traitement arbitraire en cas de taux de pression important sur une académie.
- Mouvement différent entre les stagiaires temps plein et mi-temps et entre les stagiaires des différents concours.

Le SNEP et la FSU, après de multiples interventions, ont déjà obtenu des avancées pour contrecarrer ce projet, notamment sur l'introduction de priorités pour

certaines situations (charge de famille, handicap, centre d'intérêt moral/matériel pour les DOM, ...).

Les échanges se poursuivent et nous restons fortement mobilisés pour une transparence de la procédure d'affectation avec l'instauration d'un barème, pour un mouvement unique capable de garantir l'égalité de traitement des lauréat·es. Le SNEP-FSU continue d'alerter sur l'impossibilité de poursuite d'étude en master pour les non lauréat·es au concours L3 dans certaines académies.

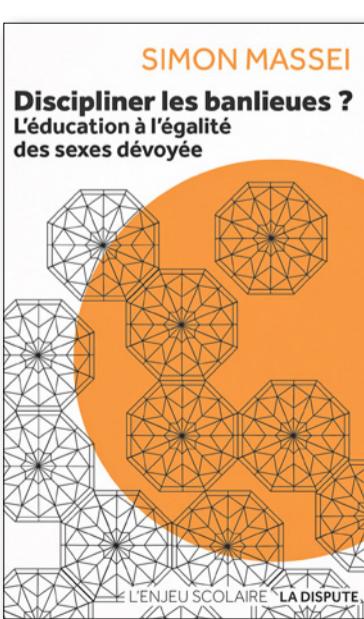
Les lauréat·es des concours de recrutement 2026 ne doivent pas faire les frais d'une mise en œuvre trop hâtive de la réforme de la formation initiale et des concours. La profession doit être respectée dès l'entrée dans le métier. ■

en particulier les racisés, répondent donc souvent par l'humour, par la provocation ou par le silence : autant de façons de préserver leur appartenance au groupe et de résister à un cadre scolaire perçu comme distant et stigmatisant. Cette posture, que je décris comme une forme de « bouffonisation », en empruntant un concept du sociologue Erving Goffman, leur permet d'exister dans la séance tout en se protégeant du jugement scolaire. Les filles, plus proches des attentes scolaires, adoptent

une attitude plus conforme, mais interprètent l'égalité à travers une morale populaire du respect et de la décence, qui limite la portée féministe du message. Mais l'ensemble révèle moins un rejet de l'égalité qu'une appropriation socialement située du discours qui la promeut. ■

VERSION LONGUE
DE L'INTERVIEW

“Éduquer à l'égalité ne suffit pas : ces séances révèlent autant qu'elles transforment les rapports sociaux qu'elles prétendent corriger.”



**Discipliner les banlieues ?
L'éducation à l'égalité des sexes dévoyée**

de Simon Massei, Editeur - La Dispute
Date de parution - 25/10/2024, 224 pages

BUDGET J&S

L'absence d'héritage des JOP confirmée

par Gwenaelle NATTER

Des crédits 2026 en baisse, et une présentation du budget biaisée depuis des années...

Dans un contexte particulièrement instable, le SNEP-FSU a été à nouveau auditionné sur les crédits de la mission « Sport Jeunesse Vie Associative » du projet de loi de finances 2026. Lors de la table ronde organisée le 17/10/25 avec les représentant·es des personnels J&S, la rapporteure des crédits du programme « jeunesse vie associative », Florence Herouin-Léautey (la même députée que l'an dernier), nous a questionné·es sur le «projet éducatif territorial» (PEDT) et le « plan mercredi », ainsi que sur le rôle des mouvements d'éducation populaire dans les différents temps des enfants et des jeunes, y compris dans le temps périscolaire et le temps extrascolaire. Même si nous ne savons pas ce qui ressortira des débats parlementaires sur le budget 2026, une baisse conséquente du budget J&S semble malheureusement inéluctable.

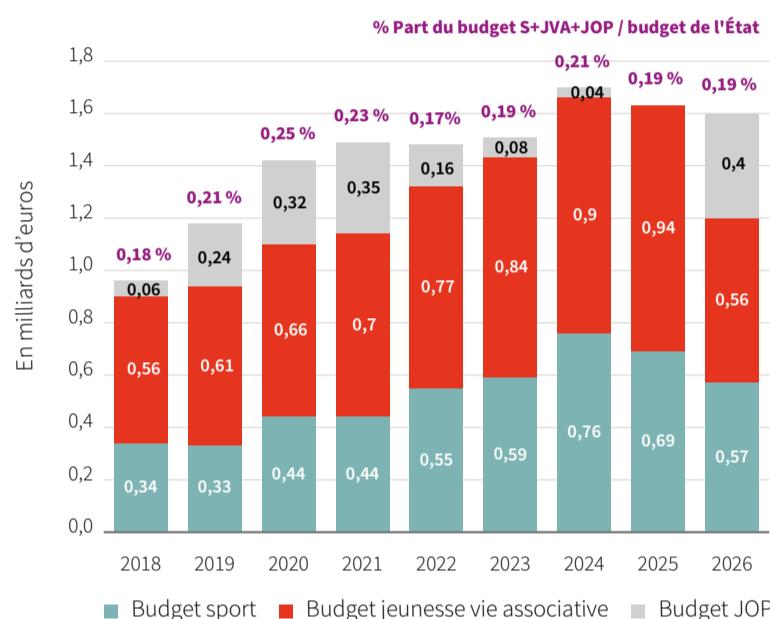
Mais s'agit-il réellement d'une baisse drastique des moyens après un investissement consé-

quent de l'État en lien avec les JOP 2024 ? Une distinction entre le budget « sport », le budget « jeunesse vie associative » et le budget « jeux olympiques et paralympiques » depuis 2018 confirme l'analyse du SNEP-FSU :

contrairement aux communications gouvernementales, il n'y a pas eu d'investissement massif de l'État en faveur des activités sportives et socioéducatives pour le plus grand nombre. Sur cette période, le budget « sport » n'a jamais représenté plus de 0,09 % du budget de l'État (0,06 % au plus bas), tandis que le budget « jeunesse vie associative » a parfois réussi à atteindre 0,11 % en raison des crédits fléchés sur le service national universel.

Le SNEP-FSU continue à revendiquer une augmentation des crédits d'intervention J&S, qui seraient à la main des services et des personnels J&S, pour accompagner dans la durée et dans la proximité les acteurs du sport et de l'éducation populaire, sur tous les territoires, au bénéfice de l'ensemble de la population. ■

BUDGET J&S 2018 À 2026



CENTRE EPS ET SOCIÉTÉ

Pas de contretemps, lisez le Contrepied consacré au hip-hop !

par Sébastien MOLÉNAT

Le hip-hop est devenu un fait de société, présent depuis la rue et les espaces publics, dans les gymnases, les théâtres, les écoles de danses, l'UNSS et jusqu'au cours d'EPS, passant d'une activité émergente à un patrimoine vivant sans cesse renouvelé. L'école et l'EPS participent à cette dynamique accompagnant l'histoire en train de se faire. Les enseignant·es avec leurs élèves tracent le chemin d'un hip-hop scolaire et universel. Ce numéro de Contrepied vise à partager l'aventure en cours et à élargir le cercle des enseignant·es rentrant dans la danse hip-hop.

Fidèle à sa ligne éditoriale, la revue traite du lien entre EPS et Société, avec les questions professionnelles sur la transmission culturelle visant à émanciper tous·tes les élèves.

Diverses rubriques (didactique, historique, sociale,...) permettent d'appréhender un peu mieux cette activité difficile à circonscrire. De plus, pour prolonger les articles des QR codes donnent accès à des outils pédagogiques (vidéos, musiques, séances,...). ■



EXTRÊME DROITE

Rassemblement National, l'ennemi du monde du travail !

par Polo LEMONNIER

La non-censure du gouvernement Lecornu 2 aura eu au moins le mérite de faire éclater au grand jour les positions de ce parti raciste et xénophobe, dans le cadre des débats sur les Projets de Loi de Finances 2026. Pour le RN, l'étranger reste le grand coupable de tous les maux qui traversent notre société, quand dans le même temps il refuse de mettre à contribution

le capital. Rien finalement d'étonnant quand on porte le regard sur l'histoire de ce parti héritier de Pétain qui portait le slogan de « travail, famille, patrie ». Jordan Bardella ; quand il ne fait pas la tournée de promotion de son livre et se confronte à la population, n'a de cesse partout où il est invité d'expliquer qu'il ne faut pas toucher à la rente du capital de ses amis les patrons. Ainsi, alors que le RN se pré-

sente et se revendique comme le parti des classes populaires, il exprime d'autres orientations au sein de l'Assemblée nationale, au parlement européen et dans les communes qu'il administre. Nous ne ferons pas le recensement exhaustif de ses prises de positions et votes, mais allons mettre en exergue des choix emblématiques qui éCLAIRENT sur la réalité de son projet social, fiscal et environnemental.

Le débat budgétaire est à ce point édifiant. Alors qu'une large majorité de la population soutient la mesure proposée par l'économiste Gabriel Zucman qui entend taxer de 2 % les 1 800 foyers fiscaux qui disposent de plus de 100 millions d'euros de patrimoine, permettant de générer une recette de 20 milliards d'euros pour le budget, le RN s'y est vivement opposé, expliquant comme le pauvre Bernard Arnault (7^{ème} richesse mondiale) que cela nuirait à l'économie du pays... mais en fait surtout à celle des plus riches pour qui il resterait 98 %. Il en va de même pour le rétablissement de l'ISF que le RN a rejeté. Les « pauvres » riches ainsi stigmatisés seraient poussé·es à l'exil fiscal pour échapper à une telle pression... Rappelons tout de même que les entreprises perçoivent chaque année 211 milliards d'argent public sans contrôle ni contrepartie comme l'a montré la commission parlementaire. Dans le même temps, le RN s'oppose à l'augmentation du SMIC des travailleurs et travailleuses qu'il dit défendre, alors que leur pouvoir d'achat ne cesse de fondre face à l'augmentation du coup de la vie. Il en va de même pour la rémunération des agent·es de la Fonction Publique pour qui le RN n'a aucun scrupule à voter le gel de la valeur du point d'indice. C'est la même logique de vote lorsque le RN est au Parlement Européen, s'opposer à toute perspective de progrès tant du

point de vue salarial, que pour les droits sociaux et particulièrement les droits des femmes.

Dans les communes que le RN administre, la feuille de route est identique. Il s'attaque aux associations telle que la LDH, le Secours Populaire, en les expulsant de leurs locaux ou en fermant le robinet des subventions car jugées hostiles au projet du RN. C'est aussi les attaques contre les agent·es communaux·ales qui n'entendent pas mettre sous l'étoffoir leurs engagements.

Non, définitivement non, le RN n'est pas le parti de la classe ouvrière, bien au contraire. Le RN est l'ami du capital et toutes celles et ceux qui en disposent, préférant leur assurer les moyens de continuer d'accumuler toujours plus de richesses et dans le même temps mettre en avant leur préférence nationale qui fait de l'étranger le bouc émissaire, celui qui aurait amené l'économie du pays dans les abysses.

Le SNEP et la FSU, le collectif VISA, sont engagés dans le combat contre l'extrême droite qui est un danger pour notre démocratie et nos valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité. Chacun·e d'entre nous peut contribuer à mettre au jour la supercherie et le danger que le RN représente pour notre pays. ■

